





G^{re} 58.



80-17



Voyage aux îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy

(Suite de la chronique de M. le chanoine Ballivet)

SAINT-MARTIN



L'ILE de Saint-Martin se situe à 45 lieues N.-N.-O. de la Guadeloupe, et, nous dit Labat, à trois lieues de Saint-Barthélemy. Le doyenné comprend trois paroisses et une chapelle de secours. Depuis le 10 décembre 1911, l'île de Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin, tout en restant sous la

juridiction de l'Evêque de la Guadeloupe, sont administrées, pour le spirituel, par les Pères dominicains du Vicariat apostolique de Curaçao. L'église paroissiale de Saint-Martin du Marigot et la chapelle de la Grand'Case ont, toutes deux, pour patron, saint Martin.

La population de Saint-Martin atteint 4.000 âmes. (Au dernier recensement, on compte 6.450 habitants.)

Partage de l'île entre la Hollande et la France

Depuis le milieu du XVII^e siècle, nous partageons, avec la Hollande, la possession de Saint-Martin dont les deux

tiers nous appartiennent. L'entente n'a été jamais rompue, et voici comment elle fut conclue et promise, le 22 mars 1648.

L'Espagne, fatiguée de posséder une colonie qui ne lui imposait que des charges sans profit ni revenu, avait abandonné l'île en 1638. Des colons français et hollandais vinrent s'y établir aux deux extrémités, et finirent par s'entendre sans le moindre coup de mousquet. Réunis sur le plateau du Morne « des Accords », il réglèrent entre eux que les Français conserveraient le quartier qu'ils cultivaient, c'est-à-dire le côté qui regarde le nord, dans la direction de l'île de l'*Anguille* ; que, de même, au sud, les Hollandais garderaient leurs cultures du quartier dit *Le Fort* et les terres avoisinantes, et qu'ils tâcheraient de vivre « comme amys et alliés par ensemble ». De fait, l'accord s'est maintenu depuis lors.

Pour fixer les limites, on employa un moyen plus patriarcal que diplomatique. Une commission, composée de membres appartenant par moitié à chaque nation, ferait le tour de l'île, se tournant le dos, en partant d'un point convenu de l'Étang aux Huitres. L'endroit où s'opérerait la jonction serait pris pour limite. Cette rencontre, dit-on, se fit à l'Anse Cupican, que les Français appelèrent *Cul-Picard*.

Description générale ; ressources naturelles

Le port du Marigot, bon mouillage pour les navires, est le siège administratif de cette petite île qui mesure 18 lieues de tour, 6 de long et à peu près autant de large. Le morne le plus élevé : Morne Paradis, atteint l'altitude de 600 mètres ; le littoral est tout déchiqueté de criques profondes et de havres sûrs, tel le Galis-Bay (Walis-Bay). Grand'Case offre aussi un bon port. Tout le sel qui se consomme à la Guadeloupe provient des riches salines de Philisbourg, dont nous parlerons plus loin. Le climat est tempéré, sans variations trop brusques. L'île est fertile ; on y cultive le coton, les vivres du pays ; l'élevage et la

pêche y donnent de beaux résultats. Les mines de plomb argentifère de Saint-Martin ne sont pas, jusqu'à présent, exploitées. Les trois quarts de la population sont de langue anglaise. On parle aussi une espèce de jargon espagnol, venu de Curaçao et qu'on appelle *papiemento*. Les anciennes sucreries n'existent plus. Les côtes sont très poissonneuses. Les oiseaux aquatiques et les tortues y abondent.

Le terrain est sec, sans eaux courantes. On recueille l'eau du ciel dans des citernes. Depuis 1853, le Marigot a un hospice civil. (Depuis la Guerre, un hôpital-dispensaire a été construit.)

Nous possédons la partie qui s'étend, au nord, du Cap Port-Caïque à la Pointe de la *Basse-Terre*, à l'ouest. Les îlots Tintamarre, Pieul, d'Orléans et de la Frégate dépendent de Saint-Martin. L'île est montagneuse. Après le Morne Paradis : point culminant, on peut citer le grand Gibraltar et le morne de la *Fortune*. Le lac Simson et la saline du Marigot méritent d'être signalés. La saline d'Orléans (6 kilomètres de tour) donne un très beau sel ; un canal la met en communication avec l'*Étang de Pêche* qui mesure de 1.500 à 2.000 mètres de côté.

Mais la saline la plus importante est celle de Philisbourg, sur le territoire hollandais ; sa superficie s'étend sur 222 hectares. Une compagnie franco-hollandaise l'exploite et en retire, par an, 150 à 200.000 hectolitres de sel. Elle augmenterait de valeur si les canaux d'alimentation étaient améliorés.

On ne compte pas moins, à Saint-Martin, de 16 étangs poissonneux sur les bords desquels vivent toutes sortes de gibiers aquatiques. Le plus profond et le plus étendu (15 kilomètres de tour) est l'*Étang aux Huitres*. Il a, sans doute, autrefois, mérité le nom qu'il porte ; on n'y pêche plus aujourd'hui aucune huître. Le lac salé de Philisbourg est situé dans la partie N.-E. de l'île.

Une industrie en honneur à Saint-Martin est la fabrica-

tion de menus ouvrages ingénieux, de fleurs et d'autres petits objets en coquillages recueillis sur les plages.

La vie religieuse depuis le XVII^e siècle Meurtre d'un Père capucin

Sous le rapport religieux, le doyenné de Saint-Martin est une dépendance de l'archiprêtre de la Basse-Terre ; il comprend le Marigot et la chapelle de Grand'Case et les deux paroisses de Saint-Barthélemy.

Du temps de M. de Poincy, mort en 1660, Saint-Martin comptait 150 sujets français. En 1664, deux Religieux de la Mission de Saint-Christophe ou des missions voisines venaient, de temps en temps, faire à Saint-Martin le service religieux.

« Les Isles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy, dit Labat (1), ont été desservies par les Capucins, depuis que nos Pères les ont abandonnées, faute de religieux. Nos missions avaient un terrain considérable dans la première de ces deux isles. 1696... »

« Il y avait, continue-t-il, en 1699, à Saint-Martin — le centre était alors au Quartier d'Orléans — un Père capucin pour curé, petit homme, autant de mes amis qu'on le pouvait être. Il se brouilla avec un caraïbe libre, nommé Louis, qui le servait par amitié, depuis assez longtemps ; et les suites de leurs brouilleries furent si terribles que le caraïbe lui coupa la gorge. »

La vie religieuse au XVIII^e siècle

Labat, de passage à Saint-Martin, en 1705, y exerça durant quelques jours le ministère. Il parle de l'église. La première établie dans la partie française de l'île se trouvait au quartier dit *d'Orléans*, centre de la mission.

(1) Tome I^{er}, p. 234.

Le bourg du Marigot, du reste, ne fut fondé que sous Louis XVI, par le chevalier Durat, lieutenant-gouverneur de l'île.

En 1705, le commandant, poursuit Labat (1), « faisait fonction de curé, car depuis que leur capucin avait été assassiné par son caraïbe, pas un des ordres religieux établis aux Isles ne s'était trouvé disposé à leur donner un curé résidant ; ceux qui étaient à Saint-Christophe se contentaient d'y envoyer quelqu'un des leurs, de temps en temps, et ce secours avait entièrement cessé depuis que cette isle avait été prise par les Anglais (1702) ».

Le terrain de l'église du Marigot fut acquis dès 1768, par les catholiques du lieu ; la paroisse ne fut constituée que plus tard. En 1705, lors du séjour qu'y fit le P. Labat à son retour en France, il n'y avait pas de cloche : « le maître d'école se mit en devoir, dit-il, de sonner la messe ; il avait employé un gros lambis percé, qui faisait autant de bruit qu'un cor de chasse : c'était la cloche de la paroisse et du capitole de cette république ».

La vie religieuse (suite) **Extraits d'archives paroissiales**

Nous plaçons ici un extrait du livre de paroisse conservé à Saint-Martin, qui complétera les détails que nous venons de donner :

« La partie française de l'île de Saint-Martin fut, pour la première fois, érigée en paroisse catholique en 1768, grâce au zèle de M. l'abbé Guary, alors curé de Saint-Barthélemy et de Messire Descoudrelles, chevalier de Durat, gouverneur de Saint-Martin et de l'île sus-nommée. M. Guary prit possession, le 3 juillet de cette même année, en présence du gouverneur et des notables de l'île. Ses pouvoirs lui avaient

(1) LABAT, t. II, p. 253.

été conférés par le R. P. Charles François de Coutances, préfet apostolique de la Guadeloupe et supérieur général des missions dirigées par les Capucins, dans les îles *sous-le-vent*.

« Le sieur Grisèle, notaire royal, dressa, selon l'usage, l'acte de possession dans l'église que le sieur Descourelles venait de faire construire au Marigot. Il fut signé par le gouverneur, par Alexis Bernier, marguillier du quartier d'Orléans, Jean Rigault, marguillier du Marigot et du Colombier, et par M. J. P. Lafargue, marguillier de la Grand'Case. Ces trois marguilliers, choisis dans les trois grands quartiers de l'île, avaient la charge d'obtenir les offrandes et les contributions destinées à acquérir, dans chacun de ces quartiers, l'espace nécessaire à la construction d'une église, d'un cimetière et d'un presbytère. La première taxe fut fixée à six francs par tête de nègre cultivateur, et avec le produit, on organisa dans chaque quartier une paroisse avec tout ce qui est nécessaire au culte. »

La tourmente révolutionnaire (1789)

Le quartier d'Orléans était alors assez important ; quelques gouverneurs y tenaient résidence ; plusieurs y moururent et y sont enterrés. On trouve encore les traces de l'église qui existait alors dans le quartier. Je n'ai jamais pu découvrir comment elle fut détruite ; mais je sais qu'elle était dédiée à saint Martin ; l'église du Marigot était dédiée à Notre-Dame.

Le service religieux installé par M. l'abbé Guary fut régulièrement continué par la suite jusqu'en 1794. M. l'abbé Constant remplissait alors, depuis six ans, les fonctions de curé ; mais l'esprit révolutionnaire qui soufflait sur la France et les Colonies alluma à Saint-Martin un incendie dont les ravages furent immenses. L'abbé Constant céda lui-même au flot envahisseur, et s'enfuit à l'Anguille avec le gouverneur et les notables de l'île. Les bandes révolu-

tionnaires ravagèrent le Pays qui, pour comble de malheur, eut à lutter contre les invasions des Anglais.

Etat religieux après la Révolution

Quand, après tant d'orages, la paix fut rendue au pays il ne restait plus trace des institutions de nos pères. Tout avait disparu. La Guadeloupe n'envoyait plus de missionnaires, mais les curés de Saint-Barthélemy venaient quelquefois visiter le troupeau délaissé à Saint-Martin. Quelques-uns de ces prêtres avaient laissé des actes qui attestaient leurs travaux ici ; mais ces actes ont péri dans l'incendie qui dévora le *Spring* : habitation de M. French. Les fidèles ont cependant conservé un touchant souvenir des deux religieux qui venaient souvent les visiter. L'un, s'appelait le P. Benoît, et l'autre le P. Emmanuel de Wich.

Les religieux et les prêtres qui passaient quelques jours dans l'île réunissaient les catholiques dans une immense maison de Concordia, appartenant à M. French, ou dans le Grand-Entrepôt situé près de la mer, aujourd'hui (1913) propriété de M. Charlery Allaway.

Les ministres protestants de l'Anguille et de Philisbourg avaient profité de l'absence prolongée des prêtres catholiques pour se créer des adeptes. Les anglicans se réunissaient dans des maisons particulières où l'évêque d'Antigue les visitait souvent, et les méthodistes s'assemblaient dans un temple qu'ils s'étaient construit dans la partie hollandaise, au pied du morne de Cole-Bay.

Rétablissement d'un clergé stable

Cependant, les besoins de rétablir l'ancien état des choses se faisait vivement sentir dans tous les cœurs de nos français. Pour répondre à ce désir, le Préfet apostolique de la Guadeloupe envoya à Saint-Martin, vers la fin de 1839, M. l'abbé Fontaine, qui succomba à la fièvre jaune

le 25 novembre, après un séjour de moins d'un mois. Il fut remplacé par M. l'abbé Delannoy, à titre de vicaire, et qui resta dans l'île jusqu'en mars 1841. Il mourut l'année suivante, à Sainte-Anne.

Construction d'une église à Marigot...

L'abbé Wall, d'origine irlandaise, avait été nommé curé de Saint-Martin dès le 16 septembre 1840, et jusqu'en 1848, le zèle infatigable de ce prêtre zélé ne se démentit pas un instant. Sa première œuvre fut la construction de l'église du Marigot. Il sut, dans ce but, obtenir 17.000 francs que lui donna l'Administration, et il obtint aussi de puissants secours des notables de l'île. L'église, il est vrai, n'avait alors qu'une seule nef ; mais elle était suffisante pour contenir les rares fidèles de l'île. Elle fut bénite le 15 mai 1842, par Mgr Lacombe, préfet apostolique de la Guadeloupe. M. Wall l'avait déjà munie de tous les vases sacrés et ornements nécessaires au culte. Il avait, en outre, acheté une portion du jardin qui fait face à l'église, et ouvrit, à sa place, une rue pour faciliter les communications.

... et à Grand'Case

Après avoir acheté et enrichi l'église du Marigot, M. Wall s'occupa d'en construire une autre dans le quartier de la Grand'Case. Il obtint encore, pour cela, de l'Administration, une nouvelle somme de 8.000 francs, et termina la chapelle en 1847. Il la bénit le 12 juin suivant.

M. Wall avait fait le recensement des catholiques français de Saint-Martin. La feuille qu'il nous a laissée, écrite de sa main, accuse 316 personnes libres et 512 esclaves : soit 828 catholiques.

Malgré son zèle et ses travaux, M. Wall eut à souffrir beaucoup de l'ingratitude du peuple, et il quitta Saint-Martin en 1848. Il se retira à la Grenade où il travailla encore avec ardeur, et mourut dans cette île en 1858.

Suite de chronique

L'ancien curé de Saint-Barthélemy le remplaça à Saint-Martin jusqu'en février 1849. Après la création du Diocèse, de 1875 à 1912, on compte 10 curés, dont le premier est M. Gourgaud, depuis curé de N.-D. du Mont-Carmel, à la Basse-Terre.

Accord entre l'Evêque de Curaçao et l'Administrateur du diocèse de la Guadeloupe

La paroisse resta sans curé de septembre 1911 à juin 1912 : époque à laquelle un arrangement survenu entre l'Evêque de Curaçao et l'Administrateur du Diocèse de la Guadeloupe, *sede vacante*, en vertu duquel le P. Smit, dominicain de la Mission de Curaçao, curé de Philisbourg, capitale de la partie hollandaise de Saint-Martin, fut nommé doyen de l'île.

Suite de chronique : retour en arrière

Antérieurement, le livre de paroisse mentionne les vicaires, auxiliaires du curé de Saint-Martin, de 1863 en 1893. Le nom de M. Bailly clôt cette liste. Ce livre, intéressant pour un si petit pays, s'ouvre en 1840. Quelques feuillets, datant de 1834, y sont intercalés. L'histoire peu mouvementée de la paroisse s'y poursuit jusqu'en 1861. On y voit la relation des visites pastorales que divers évêques, français ou hollandais, firent à Saint-Martin. Les notables du pays y figurent par leurs signatures depuis M. de Durat, French, de la Colombe, de Chalus, Dormoy, de Saint-Quentin, Beauperthuy et d'autres encore. Nous y relevons quelques renseignements concernant les habitations en 1846 : habitation French : 212 esclaves ; habitations Spring et Concordia : 94 ; habitation Diamant : 845, etc.

Il n'y avait, dès lors, à Saint-Martin que trois habitations de quelque importance, appartenant à des catholiques, dans la partie de l'île qui appartient à la colonie française. Les familles French et O'Reilly sont d'origine irlandaise et de bonne noblesse.

Legs pour presbytère et hospice

En 1867, une personne de couleur : M^{me} Mauras, laissa, en mourant, à l'église et à l'hospice communal, des legs importants, en particulier un immeuble destiné à servir de presbytère, un autre à l'hospice, avec une rente de 5.000 francs, à répartir entre l'hospice et la paroisse.

En 1891, Mgr Joostin, de l'ordre des Frères prêcheurs, vicaire apostolique de Curaçao, vint conférer la confirmation aux fidèles de Saint-Martin. Depuis le départ de Mgr Blanger, aucun évêque catholique n'avait paru dans l'île.

Vers la même époque, des Religieux dominicains, venus de Saint-Thomas, donnèrent une mission.

Le cas mentionné plus haut par le P. Labat, d'un commandant de l'île faisant, dans la mesure du possible, « fonctions de curé », s'est reproduit plusieurs fois à Saint-Martin comme à la Désirade. Les habitants de l'île parlent encore des funérailles du sergent Rébouille, de l'Infanterie de Marine, où les prières furent récitées par un notable du Marigot, à l'édification des habitants de la paroisse.

On signale, en 1852, un incendie qui désola Saint-Martin.



SAINT-BARTHÉLEMY



Bien que le chanoine Ballivet affirme que toute l'histoire de cette île tient en quelques lignes, nous estimons, au contraire, que, pour un territoire si réduit et si éloigné, elle en a une fort intéressante et suffisamment nourrie de documents pour connaître la date et les détails des principaux événements qui

qui s'y sont passés.

Saint-Barthélemy attire l'attention des voyageurs qui s'y arrêtent tant pour le cachet propre de sa population que pour la situation critique de sa petite économie : situation qui ne va pas en s'améliorant, tant s'en faut. C'est un problème qui dépasse le cadre de L'Écho. Certains journaux métropolitains, des revues illustrées ont fait connaître au grand public cette situation. Serait-ce pour y remédier ? Espérons-le sans y croire.

Notre chronique est, avant tout, religieuse. Avant de commencer l'histoire des paroisses de Saint-Barthélemy, nous donnons, ici, la liste des prêtres qui, depuis l'origine, y ont exercé le ministère.

1724. Frère Marc, religieux Carme, et Dominique, capucin.

1725. Frère Exupère de Bayeux, capucin.

J. Gréaux, commandant de l'île.

1725. Frères Jean-François, capucin.
1729. Louis-François d'Argentan, capucin.
1731. Célestin d'Alençon, capucin.
1736. Thomas de Rouen, capucin.
1737. Jean Léo, capucin.
1738. Baltazard, capucin.
1749. Norbert, Ithée d'Irlande.
1752. Archange, capucin.
1753. Jean-Baptiste, capucin.
Alexis Brin, gouverneur de l'île.
1761. Frères Jean Cérézo, capucin.
1762. Thérentius Macdonall.
1764. Cahill, aumônier de la frégate « La Folle ».
1766. Patrice Dalten, dominicain.
1766. Père Perrot, missionnaire apostolique, cordelier.
1768. L'abbé Guavry.
Ismard, commandant français.
1769. Frères Marcel de Cressenville, capucin.
1773. Hippolyte d'Alençon.
1774. Decoudrelle, gouverneur.
1776. René d'Auville, gouverneur.
1782. Frères Martin Guiguen.
1784. Le Bec, cordelier.
1785. Epiphane, capucin.
Chevalier Durat, gouverneur.
1788. L'abbé Coutant.
De Rosentin, gouverneur.
1788. Frère Paulin, capucin.
1790. L'abbé Coutant, curé de Saint-Martin.
1793. Père Sulpice.
Bagge, gouverneur.
1795. Père « Joséphus » Alvares.
Trollé, gouverneur.
1799. Pères Montagard.
1802. Marcel.
1806. Jean-Joseph Pirou.
Ankarem, gouverneur.

1808. Pères Baltazard Torelly, mort à Saint-Barthélemy.
1811. Georges de Perrigny.
1812. Bartholome Mascarenan.
1813. Jean Chrysostome Rodriguez y Carcra.
1813. Benoît Féret, cistercien jusqu'en 1818.
1818. Montaugéraud.
Coup de vent.
1819. Pères Benoît Féret.
1820. Clément Garcia,
Norderling, gouverneur.
Construction de la vieille église de L'Orient.
1822. Père Emmanuel de Vich, qui a commencé l'église
de Gustavia.
1823. Un imposteur : Gil Cédille.
1824. Pères Thomas de Inza.
1826. Juan Hippolyte de la Cruz.
1827. Guery.
1827. Antoine Ottoman, curé de Montserrat.
1828. Collet, qui a terminé l'église de Gustavia.
Haasum, gouverneur.
1831. Père Jean-Baptiste Guernigou.
1833. Père Jean-Baptiste Barthès, mort à Gustavia au
mois d'avril 1836. Enterré à Saint-Jean, ses restes
furent transférés dans l'église de Gustavia, le
1^{er} août 1841.
1836. L'abbé Boulard, vicaire à la Pointe-à-Pitre.
1836. L'abbé Martin est nommé curé de Saint-Barthélemy
et de Saint-Martin, le 29 juin. Ouragan du 2 août
1937 ; l'église de Gustavia est renversée.
M. Haassum, gouverneur, met à la disposition des
catholiques le temple luthérien.
1840. L'abbé André Amédée Wall a réparé l'église de Gus-
tavia.
1841. L'abbé J. Gillet, qui a acheté la maison des Sœurs
de Saint-Paul de Chartres.

1850. L'abbé Brun.
Visite de Mgr Lacarrière, premier évêque de la Guadeloupe.
1852. L'abbé Cuenat.
1852. L'abbé Blanc.
Première visite de Mgr Forcade, évêque de la Guadeloupe.
1854. L'abbé Cheux, comme curé, et l'abbé Sicard, comme vicaire.
2^e visite de Mgr Forcade.
1856. Pères Glacckler et Suillaud, de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie.
Fondation de l'école des Frères de cette congrégation.
Le 26 août, Mgr l'Evêque promet à la population de lui envoyer deux Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel.
1856. L'abbé Alfred Mahé, mort à la Goyave (Gpe), enterré dans l'église de Gustavia.
3^e visite de Mgr Forcade.
- 1857 (juillet). *Nota.* Sous l'administration de l'abbé Mahé, l'île fut divisée en deux paroisses : paroisse de Gustavia (A. Mahé) ; paroisse de l'Orient (E. Lecouturier).

Paroisse de Gustavia

1858. L'abbé Bally.
4^e visite de Mgr Forcade.
1863. L'abbé Guichard.
Première visite de Mgr Boutonnet.
1865. L'abbé Perrin.
2^e visite de Mgr Boutonnet.
1866. L'abbé Cullet.
3^e visite de Mgr Boutonnet.
1868. L'abbé Jean-Baptiste Gironis. En 1874, achat de cimetière et érection de la chapelle du quartier du Public.
1878. Le 16 mars, prise de possession de l'île par la France, sous le gouverneur Bron Ulrich.
Visite de Mgr Blanger.

1879. L'abbé Jehanno remplace l'abbé Gironis.
1881. L'abbé Prual (parti en congé en 1889).
1889. L'abbé Boucheix, intérimaire.
1889. L'abbé Prual reprend ses fonctions ; a construit le clocher et la sacristie.
Visites de Mgr Joosten, évêque de Curaçao, et de Mgr Soulé, arch., administrateur du Diocèse.
1896. L'abbé Bessière, 5 mars 1896-28 février 1898.
1889. L'abbé Voisin est arrivé à Gustavia le 27 mars 1898.
1902 (octobre). L'abbé J. Morvan.
1906. L'abbé J. Esquié (9 mois).
1908. L'abbé J. Morvan.
1911 (juillet). Père Mulder, O. P.
1912 (mai). Père Hartendorff, O. P.
1915 (novembre). Père V. Teeffelen, O. P.
1918 (novembre). Père Ir. de Bruyn, O. P.
1927-1928. Père Reg. Dellaert, O. P. (*ad interim*).
1928. Père Ir. de Bruyn, O. P.
1934 (février-mars 1935). Père B. D. Hart, O. P.
1935 (mars-septembre). Père Kœnen, O. P.
1935 (septembre). Père de Barbanson, O. P.

Paroisse de L'Orient

1857. L'abbé Eugène Lecouturier. Il a construit, aussitôt après son arrivée à L'Orient, le presbytère, et commencé l'église.
1864. L'abbé Angelier.
Visite de Mgr Boutonnet.
1868. L'abbé Lecouturier remplace l'abbé Angelier, termine l'église.
Visites de Mgr Boutonnet et de Mgr Blanger.
1889. L'abbé Ange Kerdal, successeur de Lecouturier.
1889. L'abbé Lépinard succède à A. Kerdal.
1892. L'abbé Vignolet.
1895. L'abbé Grégoire (12 août), qui a fait peindre la voûte de l'église.

- 1902 (mars). J. Morvan, curé p. i., 16 décembre 1902.
1903 (janvier). H. Grégoire (janvier 1904).
1904 (avril). Miguet (septembre 1905).
1905 (septembre). Morvan (février 1908).
1908 (avril). J. Esquié, curé p. i. (novembre 1908).
1908 (novembre). Morvan, curé (juin 1911).
(Dès octobre 1911 - mai 1912, quelquefois P. Mulder,
O. P., curé de Saba.)
1912 (mai). Père Hartendorff, O. P., 1915 (mai-novembre).
1915 (février). Curé-doyen de Capesterre.
1915-1918. Père Van Teeffelen, O. P.
1918 (août)-février 1922. Père Reisch, O. P.
1922 (mars)-septembre 1923. Père Tolenaar, O. P.
1923 (octobre)-avril 1928. Père Exler, O. P.
1928 (juin)-janvier 1929. Père Ir. de Bruyn.
1922 (février-avril). Père Dellaert, O. P.
1922 (mai)-novembre 1930. Père Paanakker, O. P.
1930 (décembre)-avril 1933. Père Latour, O. P.
1933 (mai)-septembre 1935. Père de Barbanson, O. P.
1935 (octobre). Père Burgemeester, O. P.

Aperçu général

L'île de Saint-Barthélemy, voisine de Saint-Martin, est un îlot rocailleux qui porte le nom du frère de Christophe Colomb. Cette île, qui mesure 7 lieues de pourtour, est située à quatre lieues N.-E. de Saint-Martin, et à 30 lieues environ de la Guadeloupe. C'est par elle que nous achevons notre voyage.

Occupée dès 1648, par les Colons de France, elle fut peuplée, en partie, par les Normands de Dieppe, dont le type s'est perpétué jusqu'à nos jours. Vendue à l'Ordre de Malte, en 1651, elle fut ravagée par les Sauvages Caraïbes qui s'y établirent. Les Français ne tardèrent pas de la reconquérir, et elle fut achetée (1665) par la Compagnie des Îles. Réunie avec la Guadeloupe au Domaine Royal, en 1674, elle passa sous les ordres du commandant-gouver-

neur de Saint-Martin. Elle y resta jusqu'en 1784 : époque où Louis XVI l'échangea, avec la Suède, contre le droit d'établir un entrepôt commercial à Gothenbourg, dans la Suède méridionale. Elle fut, l'année suivante, déclarée port libre, attira quelques commerçants et forma la petite ville de Gustavia, du nom de son roi : Gustave III (1771-1792). Elle était devenue l'entrepôt des îles voisines, lorsqu'en 1842, un incendie, dont elle porte encore les traces, la détruisit. En 1877, Oscar II de Suède en proposa la rétrocession qui eut lieu le 16 mars 1878.

Description de l'île

Le pays ne manque pas de pittoresque ; mais il est pauvre. Sa belle rade, qui mesure en long 700 mètres, et 200 en large, constitue son unique curiosité naturelle. Facile à défendre, et très sûre, elle servit longtemps de refuge aux Corsaires des Antilles, durant nos guerres coloniales avec l'Angleterre. La beauté de ses plages, toutes découpées en anses et en pointes, la pureté de son air la rendent agréable à habiter. Ses habitants, d'origine normande, sont pauvres, mais actifs et affables. Le sel, les ananas et quelques autres productions coloniales leur donnent de maigres revenus. On y remarque la saline de Saint-Jean, qui toise 100 mètres sur 500, et la grande saline de *L'Orient*, exploitée, depuis 1816, puis abandonnée et remise plus tard en état ; elle a 180 mètres sur 450. Les chapeaux en paille de latanier, la pêche, l'élevage, les travaux en écaille de tortue ou en coquillages marins sont les principales occupations des « Saint-Barth », comme on les appelle à la Guadeloupe. Le pays, manquant d'eau, comme Saint-Martin, est impropre à la grande culture.

Bribes d'histoire

Les archives de la Mission forment toute l'histoire de cette petite île. Du temps de Du Tertre, il n'y avait pas

encore de missionnaires attirés à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin ni, plus près de nous, à Marie-Galante et à la Désirade. Pourtant, on mentionne déjà une messe spéciale aux Noirs, accompagnée d'une instruction familière en manière de catéchisme. Nous possédons, en entier la, chronologie des curés de Saint-Bartéhlemy, de 1724 à nos jours (1).

En 1856, les deux Pères du Saint-Esprit envoyés à Saint-Barthélemy venaient de la Martinique, et étaient destinés à desservir les deux paroisses de Gustavia et de l'Orient. Les Frères Vincent, Joseph et Marie-Joseph devaient, sous la direction du R. P. Glacker, supérieur, s'occuper des écoles. Les Pères Glacker et Suillard exerçaient le ministère. Ils demeurèrent un an environ à Gustavia, puis, rentrèrent à la Martinique.

Le premier centre paroissial fut *L'Orient*, régulièrement desservi depuis 1724. L'ancienne église, construite en 1820, sert, depuis 1890, d'école communale. La nouvelle, commencée en 1858, fut achevée dix ans plus tard.

A Gustavia, la construction de l'église remonte à 1822. Détruite par l'ouragan du 2 aout 1837, elle fut, en 1840, relevée de ses ruines par le curé Couturier. La bénédiction de la nouvelle église eut lieu le dimanche 22 mai 1842, par Mgr Lacombe, préfet apostolique, arrivé à Saint-Barthélemy par la goëlette *La Colombe*.

1858. M. l'abbé Eug. Couturier, dès son installation à Gustavia, entreprend la constuction de l'église et du presbytère de l'ouest, que termine, en 1868, M. l'abbé Angelier.



Dix ans après la rétrocession de l'île Saint-Barthélemy à la France, paraissait, à Upsal, un livre peu connu, con-

(1) Cette liste a été publiée dans les deux numéros précédents de *L'Echo*.

cernant cette possession d'outre-mer durant l'occupation suédoise. C'est l'Histoire de l'île de Saint-Barthélemy, par O. E. Hagstrom (188-Upsal.)

Pensant compléter utilement le travail du chanoine Ballivet, nous donnons, à cette place, c'est-à-dire, dans l'ordre chronologique, l'extrait de cette histoire, tel qu'a bien voulu nous le communiquer M. le Curé de Gustavia. L'oubli et les poux de bois sont également dommageables aux manuscrits et documents si rares et si précieux concernant les parcelles même les plus petites de notre Empire. L'Echo croit faire œuvre utile en travaillant à conserver et à faire connaître la petite histoire de nos chers compatriotes.

1784 : Gustave III signe le traité de Paris

Ce fut à son retour d'un voyage en Italie que le roi Gustavus III signa, à Paris, le traité qui cédait Saint-Bartélemy et Dépendances à la Suède. Gustavus en informa son Gouvernement, par lettre en date du 8 juillet 1784. La Suède en prit possession le 7 mars 1785. L'île fut remise au gouverneur suédois Baron S. M. Ruyalin, par le gouverneur français de Saint-Barthélemy et Saint-Martin, le chevalier Durat.

Premier gouverneur suédois de l'île : Ruyalin ; secrétaire du Gouvernement : D^r Fahlberg ; pasteur : S. Thunberg ; commandant de la garnison : P. H. Rosenstein.

Population de l'île à l'époque : 739 habitants, dont : 458 blancs (Français, Anglais, Hollandais) et 281 noirs. Il n'y avait alors, dans l'île, que 9 agriculteurs. Les principales ressources de la Colonie étaient la pêche, la fabrication de la chaux et l'élevage. L'exportation du sucre, du coton et autres produits comprenait 4 cargaisons annuellement.

Gustavia fut déclaré port franc, par un décret royal du 7 septembre 1785.

A la fin de 1785, la population était de 950 habitants,

dont 542 habitants libres et 408 esclaves. La garnison était alors composée de 52 hommes.

En 1790, le commandant de la garnison, Care Frédéric Bagge, est nommé dans les fonctions de gouverneur. En 1791, il informe son Gouvernement que Fahlberg a dressé une carte complète des îles de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin. A cette époque, les idées de la Révolution commencent à se répandre parmi les populations des Antilles françaises. De nombreux patriotes débarquent à Saint-Barthélemy, et incitent à la révolte la population qui manifeste son hostilité aux Autorités de l'Île par des actes de rébellion. Le Gouverneur demande alors à ce que la garnison soit renforcée.

En 1793, les Anglais confisquent les bateaux et leurs cargaisons, dont la provenance est de Saint-Barthélemy. La compagnie suédoise des Îles sous-le-vent fit acheter, en Suède, 300.000 livres de poudre qui furent embarquées à destination de Saint-Barthélemy sur le bateau *Neptunus*. Le *Neptunus* fut capturé par les Anglais, et sa cargaison vendue à Londres.

En 1795, le commandant G. of Trolle remplaça C. F. Bagge comme gouverneur intérimaire. Il se plaint des corsaires français et anglais qui continuent à capturer les bateaux de l'Île. Il craint, en outre, que l'Amérique ne leur ferme ses ports. Un grand nombre d'étrangers se réfugièrent à Saint-Barthélemy à cause de cet inquiétant état de choses.



Grande prospérité de l'Île en 1800.

Augmentation considérable de la population par suite d'émigrations répétées pendant la guerre ;

Inquiétude de la population, par suite de la présence de nombreux corsaires dans les mers voisines. Population à Gustavia : 5.000 habitants ; 1.000 à la campagne, 871 maisons, 32 citernes ;

Mouvement de sortie du port pour les 3 années : 1.330 navires. Montant des importations et exportations : 3 millions « piasters gourdes ».

Par suite des dépenses exagérées qu'avait occasionnées la mise en valeur de l'île, le gouvernement suédois imposa les habitants de la façon suivante :

1° Impôt de capitation ;

2° Impôt sur les propriétés foncières, basé sur le nombre de pieds carrés à Gustavia ;

3° Taxe sur les différentes branches d'industrie, excepté la boulangerie et la boucherie ;

4° Impôt du timbre et actes de succession ;

5° Impôt sur lettre de naturalisation, passeports, etc. ;

6° Droit sur les esclaves (manu-mission) ;

7° Taxe sur les baptêmes funérailles et mariages ,

8° Taxe sur les cabarets, billards, maisons de jeux, etc.

Après un an de séjour, tout étranger avait le droit de se faire naturaliser s'il avait une conduite irréprochable ou s'il était possesseur d'une certaine fortune.

Composition de la garnison : un commandant, son secrétaire et un aide de camp. Fonctionnaires un docteur-médecin, un pasteur, un sous-officier, un commissaire de police, un notaire, un ingénieur, un douanier, un vérificateur des poids et mesures, un maître de port, un juge d'instruction (asker).

En 1800, le Gouvernement considère que le commerce est le principal facteur de la prospérité du pays. Le sol de l'île est constitué de pierres, et, durant 5 ou 6 mois, sévit une sécheresse non interrompue par la moindre pluie. Le sol ne convient donc pas à l'agriculture. Cependant, la culture du coton a quelque succès. L'île ne peut vivre que par le commerce. Sa situation géographique la favorise, d'autant plus que les étrangers y afflueraient par suite de la guerre navale dans les eaux environnantes, si la neutralité du pays pouvait être obtenue. Les étrangers poursuivis pour dettes avaient refuge à Saint-Barthélemy pour 10 ans,

sans être inquiétés. Critique faite par le Ministère du Commerce de Suède et suppression des taxes mentionnées plus haut : l'impôt de capitation ne frapperait que les blancs, alors qu'un pareil impôt n'existait dans les îles environnantes que pour les esclaves. Il fallait écarter, pour la prospérité du pays, toute idée d'égalité entre ces deux classes (blancs et esclaves). Aucune branche d'industrie ne pouvait être imposée. Les taxes ne devaient pas peser aussi lourdes sur les étrangers nouveaux venus dans l'île que sur les habitants. Il fallait, à tout prix, attirer la clientèle commerciale et industrielle étrangère. D'ailleurs, ces impositions n'existaient pas dans les colonies voisines.

Revenus de la douane de 1797 à 1800 : 145.041 piasters-gourdes. Pour 1801, les prévisions étaient de 35.874 piasters-gourdes.

En 1800, il y avait à Saint-Barthélemy : 40 marchands (la compagnie possédait 3 magasins), 3 navires affectés uniquement au transport des articles d'épicerie, 17 épiciers ; 2 agents d'assurance, 8 hôtels et salles de billard ; 22 débitants de boissons ; 6 boulangers ; 4 bouchers ; 3 voiliers (coupeurs de voiles), 3 bijoutiers ; 1 horloger ; 1 forgeron ; 8 maçons ; 7 charpentiers de marine ; 9 charpentiers en bâtiments ; 2 menuisiers ; 6 tailleurs ; 3 cordonniers ; 1 chapelier (fabricant de chapeaux) ; 1 mercier ; 5 écoles, etc., etc.

Mouvement du port :

1791.....	512 navires
1792.....	511
1793.....	977
1794.....	1.155
1795.....	1.568
1796.....	1.739
1797.....	1.530
1798.....	1.109
1799.....	1.504
Exportations en 1799.....	1.657.899 p. g.
Importations en 1799.....	335.832
Total	<u>1.993.731</u>

« On est justement surpris quand on considère l'extension du commerce à Gustavia, ville fondée seulement depuis 13 ans, et l'importance de l'île, « ce roc dénudé », qui avait su conquérir une place si considérable dans le commerce, et autour de laquelle flottaient, du commencement à la fin de l'année, les pavillons d'Amérique et d'Europe, et qui importait et exportait les produits de ces différentes parties du monde. » (Extrait de l'histoire du pays.)

Le 20 mars 1801, prise de Saint-Barthélemy par la flotte anglaise, sans déclaration de guerre, mais uniquement parce que la Suède faisait partie de la Convention de neutralité avec la Russie, le Danemark et la Prusse.

Le gouverneur Ankarhem fit sonner le tocsin, afin de réunir des hommes pour la défense du pays : 20 individus de Gustavia et 15 de la campagne se présentèrent. Le général de brigade Fuller et le capitaine King débarquèrent le 20 mars et sommèrent le Gouverneur de livrer le pays aux Anglais dans le délai d'une heure. Le Gouverneur convoqua, à la hâte, un conseil de guerre composé des officiers suédois et de quelques notables de Gustavia. Le Conseil décida que l'île, ne pouvant se défendre avec succès contre ses agresseurs, devait être livrée à ces derniers, à cause de l'insuffisance des moyens de défense. Le Gouverneur, en capitulant, voulut éviter à la population les effusions de sang qui avaient marqué le passage des Anglais à Saint-Eustache, île voisine. Le 21 du même mois, l'île fut remise entre les mains du lieutenant-général Frigge et du contre-amiral Dackworth, commandant de l'escadre anglaise. Tous les Suédois de la Colonie furent obligés de prêter alors serment de fidélité au Roi d'Angleterre ; ils furent, cependant, exemptés de prendre les armes contre la Suède, leur patrie. Les principales autorités, parmi lesquelles le gouverneur, furent faites prisonniers de guerre, tous les bateaux du port furent saisis ; les magasins de la Compagnie suédoise des Antilles, étant consi-

dérés comme propriétés publiques, furent confisqués. Le colonel anglais Wilson fut désigné comme gouverneur de l'île.

Le différend entre l'Angleterre et la Suède ayant été aplani en 1802. après l'adhésion de la Suède à la Convention de Saint-Petersbourg, en date du 7 juin 1801, l'île, de nouveau, revint à la Suède. Le gouverneur anglais Grans-town laissa définitivement l'île le 10 juillet 1802.

Après le départ des Anglais, la confusion et le désordre existaient dans les affaires administratives, et, sous leur domination, rien n'avait été fait pour la prospérité du pays. Le major Trolle, dans une lettre, fit ressortir à son Gouvernement que les Anglais s'étaient conduits en vrais pirates et avaient violé les conditions de la capitulation. Les Anglais furent obligés de restituer à l'île 9.000 livres sterling pour le règlement de leur déprédation.

En 1803, la création de la caisse alimentée par les droits mentionnés plus haut, fut approuvée par S. M. le roi de Suède. Les fonds en étaient affectés au nettoyage du port, à la réparation des quais, des conduites d'eau de pluie, etc, etc.

Aux malheurs de l'invasion était venue s'ajouter la révolte des Nègres, préjudiciable à la production agricole. Les habitants se livrèrent alors une contrebande effrénée, et, en peu de temps, une grande quantité de fausse monnaie fut mise en circulation.

Les écoles, à cette époque, n'étaient point sous la dépendance immédiate de l'administration, et avaient un caractère plutôt privé. Un local scolaire très confortable fut mis en construction.

En 1803, la population de la campagne était de 4.066 habitants (1) ; l'on peut néanmoins supposer qu'elle atteignait le chiffre de 5.000 personnes.

(1) Ce chiffre de 4.066 habitants a été barré postérieurement dans le manuscrit, et on y a mis 2 points d'interrogation.

En 1805-1806, une nouvelle période troublée allait s'ouvrir pour Saint-Barthélemy. Les conséquences de la guerre européenne se firent sentir jusque dans les mers des Antilles. Ce fut à ce moment que le roi Gustave III Adolf fit partie de la coalition formée en 1805 pour contre-balancer les projets de domination universelle de Napoléon I^{er}.

En 1806, le gouverneur de la Guadeloupe, le général Ernouf, notifia à Ankarhem, gouverneur de Saint-Barthélemy la déclaration de la guerre entre la Suède et la France. Jusque-là, les navires de commerce de l'île, en dépit des bruits de guerre et par suite de la neutralité rigoureusement observée, n'avaient point été inquiétés par les corsaires français. Le général Ernouf et Villaret, gouverneur de la Martinique, étaient animés des meilleurs sentiments à l'égard de Saint-Barthélemy, bien que Jérôme Bonaparte, commandant en chef de l'escadre française des Antilles, n'entrât point dans leurs vues.

Le gouverneur Ankarhem espérait, par conséquent continuer des relations commerciales avec les Antilles françaises dans le cas où Jérôme Bonaparte quitterait ce commandement. Contre cette attente, la déclaration de guerre devint publique, et des corsaires français capturèrent plusieurs navires de l'île. Leur tâche fut d'autant plus facile qu'ils furent encouragés par les habitants qui leur offraient un refuge.

Le commerce souffrit de cet état de choses, et la Colonie tomba en pleine décadence. Le seul remède était de proposer au Gouvernement français la neutralité de l'île. Cette neutralité avait été accordée à Saint-Martin par un traité intervenu entre les Gouvernements français et anglais (1), pendant la durée des hostilités entre les deux pays. Ankarhem crut devoir, pour cela, obtenir l'assentiment du roi.

(1) Le manuscrit doit vouloir dire « hollandais »,

« Non seulement les corsaires anglais, mais aussi les vaisseaux de guerre de la même nationalité, s'emparèrent, avant la déclaration des hostilités, des bateaux suédois provenant de ports français. »

Et le Gouverneur suédois termine son rapport au Roi en l'adjuvant d'envoyer à Saint-Barthélemy de la poudre et des hommes afin de maintenir le prestige de l'île.

Le Gouverneur, sur les instances des commerçants de Gustavia, n'attendit pas la réponse du Roi, concernant la neutralité. Il dépêcha à la Guadeloupe, après beaucoup d'hésitation, le président de la Cour de Justice, M. Bergstedt, auprès des Autorités, pour obtenir la neutralité.

A la Guadeloupe, on lui conseilla de se rendre à la Martinique, auprès du Gouverneur de cette Colonie. Ce haut fonctionnaire déclara que, malgré ses bonnes intentions à l'égard de Saint-Barthélemy, son devoir était de refuser d'obtempérer à cette demande. Ankarhem espère, cependant, que les gouverneurs français s'attacheront à combattre la rapacité des Corsaires.

Les actes des marins anglais sont de plus en plus répréhensibles. Une frégate anglaise, dès les premiers jours de 1807, croise devant le port de Gustavia et capture tous les navires à destination de Saint-Martin et de Saint-Eustache. Le Gouverneur de l'île ordonna au Commandant de la garnison de tirer le canon dans la direction de la frégate, sans cependant chercher à l'atteindre : ce qui causa une grande surprise à bord du navire anglais, et fut considéré comme une suprême impertinence de la part des Autorités de Saint-Barthélemy. Le Gouverneur adressa alors une protestation au commandant de l'Escadre anglaise des Antilles : l'amiral Cochrane, dans laquelle il faisait ressortir l'injustice de l'hostilité marquée de l'Angleterre contre l'île.

Le 12 novembre 1807, les Français attaquent Saint-Barthélemy. Les Anglais protègent maintenant les habitants contre les Français. Le brick *Epervier* est envoyé par Cochrane, dans le but de défendre la Colonie contre ses agresseurs.

Le 3 octobre 1811, le gouverneur Ankarhem est remplacé par le baron Stakelberg. Dans une lettre en date du 12 février 1812, Ankarhem expose que la disgrâce dont il est l'objet est due aux actes scandaleux de ses deux collaborateurs nommés par le Pouvoir compétent : Bergstedt et Fahlberg, qui avaient dilapidé les deniers publics et avaient su se tirer d'affaire en faisant retomber toute la responsabilité sur son administration.

Le D^r Fahlberg mourut en exil à Saint-Eustache, le 23 novembre 1834, à l'âge de 76 ans.

Mouvement du port en 1811 : 1793 navires quittent Gustavia pour des destinations diverses.

Composition du collège électoral à cette époque :

- 1° Les propriétaires fonciers ;
- 2° Les Suédois nés dans l'île, âgés de 21 ans et non employés comme domestiques ;
- 3° Tous les Suédois naturalisés, n'étant au service de personne ;
- 4° Tous les habitants de la Colonie y établis depuis 7 ans et exerçant une profession, à l'exception des hommes de peine et des travailleurs de la terre.



Ce n'est que le 15 avril 1812 que le baron Stakelberg prit officiellement les rênes du Gouvernement.

Population de l'île en février 1812 : à la campagne : 933 blancs, 90 hommes de couleur émancipés, 588 esclaves, soit 1.611 habitants ; à Gustavia : 1.025 blancs, 1.038 personnes de couleur émancipées, 1.818 esclaves, soit 3.881 habitants ; en tout : 5.492 habitants, sans compter les étrangers de passage.

La population de la campagne était, en général, malheureuse. Par suite de la baisse sur le coton, cette culture fut abandonnée. On s'adonna à la culture vivrière et à l'élevage des bœufs. La population de la ville était plus aisée.

Stakelberg se félicite qu'un Département spécial a été créé pour s'occuper uniquement des affaires de Poméranie et de Saint-Barthélemy. La diète suédoise avait déjà, le 15 mai 1812, décidé que la Colonie aurait son budget autonome.

Stakelberg est, jusqu'à présent, le seul gouverneur qui expose consciencieusement la situation de l'Île au Gouvernement de Stokholm.

En 1812, les Anglais recommencent leur croisière rapace dans les Antilles. Le Gouverneur Stakelberg invoqua la paix signée, entre la Suède et l'Angleterre pour mettre fin à ces actes de brigandage (*orebra*) : ce qui n'empêcha pas les Anglais de continuer dans cette voie pendant l'année 1813. A noter l'attaque d'un navire suédois, mouillé en face de la rade, par les canots du vaisseau de guerre *Vestal*. Les Anglais abordèrent ce navire et s'apprêtaient à l'emporter, quand les canons de la batterie firent feu sur l'ennemi, qui dut abandonner sa prise et s'enfuir au large.



En 1813, Stakelberg considère la Guadeloupe comme la « perle des Antilles ». En mars 1813, cette Colonie fut cédée à la Suède par l'Angleterre. En apprenant cette nouvelle, la joie des habitants de Saint-Barthélemy fut grande. Les négociants, surtout, s'en réjouirent, à cause de l'extension probable qu'allait prendre le commerce, par suite de la relation avec une île beaucoup plus grande et plus prospère. Cette joie fut de courte durée, puisque le traité de Paris, en 1814, rendait la Guadeloupe à la France.



L'année 1815 fut particulièrement propice. Cependant, si les revenus à la Couronne avaient été élevés, les dépenses s'étaient également accrues dans la même proportion.

Une garnison de 60 hommes, venus de Suède, débarqua à Saint-Barthélemy, sous le commandement du capitaine Lorich.

De nombreuses modifications sont apportées dans les affaires administratives et jusque dans la réglementation de l'esclavage (un esclave valait alors, sur le marché, 225 gourdes espagnoles).

Des dissensions éclatent entre le Gouverneur, « au caractère emporté », et les autres fonctionnaires de l'île, particulièrement entre lui et le Président de la Cour de Justice. Stakelberg se conformait strictement aux règles de l'étiquette. C'est ainsi qu'il réprimanda vertement Bergins, président de la Cour, pour s'être présenté devant lui « en pantoufles », et lui fit savoir qu'à l'avenir, il fut plus correct dans sa tenue. En 1816, Bergins fut rappelé, le séjour à Saint-Barthélemy lui ayant été interdit.

Le commerce périclita en 1816, par suite de la concurrence faite par Saint-Eustache. Le Gouverneur dut abaisser les droits de douane : ce qui lui valut la reconnaissance de toute la population.



En mai 1816, Stakelberg fut remplacé par le lieutenant-colonel Rosensward. Stakelberg se plaint au Chancelier de la Cour, dans une lettre en date du mois d'août 1816, du bruit qui circule et par lequel il aurait encouru la disgrâce de Sa Majesté. Il demande une enquête sur son administration, et attend impatiemment son remplaçant. Celui-ci débarqua à Saint-Barthélemy le 5 août 1816, et prit les rênes de l'Administration le 10 du même mois. Rosensward, qui n'avait accepté le poste de gouverneur que dans le but d'arranger ses propres affaires, et n'y pouvant parvenir, ne cesse, dans ses rapports au Roi, de peindre l'île sous les couleurs les plus sombres : l'hôtel du Gouvernement, « qui n'était pas plus grand que les cabines du navire anglais qui l'avait amené à Saint-Bar-

thélemy », était trop exigü pour lui, sa femme et ses enfants ; il manquait d'argent et demandait au Roi une année de solde d'avance, etc. Il rend cependant hommage à la sage administration de son prédécesseur.

L'âge d'or pour Saint-Barthélemy était passé, bien que les revenus dépassassent les dépenses. Durant les années 1814 et 1815, on avait été habitué à la vue « des ruisseaux d'or qui coulaient du roc dénudé », mais le tableau que présentèrent 1816 et 1817 était bien peu enchanteur. Le commerce périclita tant que la misère ne tarda pas à se faire sentir parmi la population de l'île. La comparaison entre l'état de décadence de Saint-Barthélemy et la grande prospérité de Saint-Eustache et de Saint-Thomas rendait la situation plus pénible encore.

Rosensward, dans un rapport, fait ressortir l'état déplorable des batteries et de la garnison dont plusieurs hommes étaient morts fous. (Plus de 20 Suédois, depuis ces dernières années avaient été atteints de cette maladie.) Pas de poudre, pas de canons. Il demandait des canons plus modernes, facilement transportables d'un fort à l'autre, afin d'empêcher les « satanés corsaires » d'entrer et de mouiller dans le port de Gustavia. Entre temps, Rosensward reçoit, de la Cour, une lettre de blâme et d'avertissement, portant uniquement sur des matières fiscales. Il perd sa femme.



L'année 1818 fut assez favorable pour l'île.

La nouvelle de la mort de Charles XIII et l'avènement au trône de Charles XIV parvint à Saint-Barthélemy. Cette nouvelle fut insérée dans la *Gazette de Gustavia* (Gustavia possédait alors un journal hebdomadaire). Tous les fonctionnaires, ainsi que la population prêtèrent serment de fidélité au nouveau Roi.

Un événement qui donna lieu à des commentaires divers eut lieu en 1818. Un navire portugais : « une prise », chargé

de marchandises volées, fut conduit à Gustavia et vendu avec sa cargaison. Le Gouverneur déclara ignorer complètement la chose, mais un nommé « Stuart » le dénonça comme étant complice de ce crime. Stuart fut poursuivi, et, n'ayant pu rien prouver, fut condamné à payer des dommages-intérêts et à faire amende honorable au Gouverneur (Verdict de la Cour de Justice). Cette punition fut considérée par trop indulgente par le Chef de la Colonie. Celui-ci en prit un chagrin qui ébranla sa santé, déjà chancelante. Le 19 septembre, il partit pour Nièves, à la station thermale de cette île, et le maire de la ville Berghult, le remplaça. Rosensward mourut à Nièves, emporté par la phtisie. Le secrétaire du Gouvernement Huns-Wolff fut délégué pour représenter les Autorités à ses funérailles.



L'année 1819 fut très favorable au commerce de Saint-Barthélemy. Le maire Berghult est vice-gouverneur pendant la première partie de l'année.

A cette époque, un homme de couleur possédait, seul, le monopole de la Presse. Dans son journal, le gouverneur même et des particuliers étaient pris à partie. Un arrêt de la Cour l'obligea alors à soumettre ses articles au secrétaire du Gouvernement. Celui-ci défendait ou permettait l'insertion des dits articles.

John Norderling, qui avait été déjà président de la Cour de Justice, fut nommé gouverneur de Saint-Barthélemy, le 20 avril 1819. Les habitants se réjouirent de son arrivée dans l'île, et le vice-gouverneur Berghult demanda, peu après, sa démission, et partit pour la Suède.

Une tempête effroyable, pareille à celle qui s'était déchaînée sur Saint-Barthélemy en 1772, ravagea cette île le 21 septembre 1819, juste au moment où l'espoir renaissait parmi la population. 56 maisons furent détruites, et de nombreux navires mis en pièces. A Saint-Martin, il y eut

300 morts. Sa Majesté Royale préleva, sur sa caisse personnelle, 3.000 gourdes espagnoles comme secours aux sinistrés de Saint-Barthélemy.

L'île voisine de Saint-Eustache fut entièrement dévastée par le cyclone, et ne présentait plus qu'un amas de ruines. D'après Nordeling, Saint-Eustache ne se relèverait plus.

Chiffre de la population : à Gustavia : 719 blancs, 713 noirs et hommes de couleur émancipés, 1.748 esclaves, soit 3.180 habitants. A la campagne : 1.019 blancs, 103 hommes de couleur émancipés et 555 esclaves, soit 1.677 habitants. En tout : 4.857 habitants.

Saint-Thomas semble maintenant attirer tout le commerce des Antilles, au détriment de Saint-Barthélemy dont les commerçants, écrit le Gouverneur, sont « comme des chiens sur une poignée de paille ».

Le nouveau maire fut J. Haasum qui remplit, la même année, les fonctions de secrétaire du Gouvernement.



L'année 1820 s'annonça prospère pour le pays. De nombreux bateaux de nationalités diverses venaient débarquer à Gustavia les produits coloniaux. Toute trace du cyclone de l'année précédente avait disparu. Le port était remis en bon état, et tous les édifices endommagés furent réédifiés.

Une sécheresse épouvantable sévit sur l'île, à la suite du cyclone. La population de la campagne en souffrit beaucoup. Après de grandes pluies survenues en septembre, des fièvres malignes se déclarèrent dans la Colonie, et emportèrent de nombreux habitants. Le Gouverneur perdit 3 de ses enfants, entre autres, son fils aîné qui venait d'être désigné comme secrétaire.

Le gouverneur Norderling fut un homme à la hauteur de sa tâche. Il sut adapter l'Administration à la situation

de l'île, et, par sa fermeté, il réussit à faire respecter ses fonctions. C'était, en outre, un homme d'humeur égale, plein de vie et de gaieté et qui sut ainsi attirer l'estime de toutes les classes de la population.

En 1820, deux milices furent créées : l'une composée de blancs, l'autre de gens de couleur, chacune comprenant 250 hommes. Cette même année, un drame sanglant eut lieu dans la garnison. Le lieutenant Frédrik Ivon Platin fut assassiné par le sergent Andersson. Le sergent fut condamné à mort, et pendu par le prévôt James Duck, un esclave affranchi.

A cause de la grande quantité de marchandises débarquées à Gustavia et dans les ports libres des Antilles environnantes, les prix en devinrent dérisoires, et une grande stagnation dans les affaires se fit sentir. C'est à cette époque que les colonies espagnoles de l'Amérique du Sud combattirent avec succès pour leur indépendance. Les corsaires de ces pays pullulèrent dans les mers des Antilles. Norderling leur refuse l'entrée dans les diverses baies de l'île, s'ils amenaient avec eux des prises, à moins qu'ils n'eussent subi des avaries graves, exigeant des réparations urgentes.

Ils passèrent outre les prescriptions du Gouverneur, et affluèrent à Saint-Barthélemy, sous des pavillons étrangers, soit américains ou hollandais, pour y vendre de grandes quantités de marchandises : ce qui stimulait un peu le commerce de l'île.

Le Gouverneur sembla fermer les yeux, ainsi qu'il l'a avoué lui-même, sur ces spéculations illicites, puisque la population y gagnait.



L'année 1821 fut, des 10 dernières années, la plus florissante pour l'île. La situation fut si belle que la Colonie rapporta à la Suède d'appréciables revenus. Mais il y a une ombre au tableau. Les 9 et 10 septembre 1821, un

cyclone aussi furieux que celui de 1819 s'abattit sur le pays. Les magasins de dépôt, le temple Wesleyen et un grand nombre de « huttes » à nègres furent complètement détruits. Le Gouverneur, qui était en changement d'air dans un faubourg de la ville, près de la grande batterie, quitta juste à temps sa villa, à 2 heures du matin, car, aussitôt après son départ, la maison entière, selon son expression vigoureuse « s'en alla au diable ». Onze bateaux américains et des navires anglais et suédois firent naufrage, et de nombreuses personnes périrent.



Le commerce, en 1822, périclita. A cette époque, Saint-Barthélemy drainait l'argent du Nord de l'Amérique et des colonies anglaises ; mais le Parlement de la Grande-Bretagne décida d'ouvrir les ports des dites colonies au commerce américain, et il en découla des conséquences fatales pour Saint-Barthélemy qui venait, par suite de son commerce transitoire, de conquérir une certaine importance. Cette année fut particulièrement signalée par une sécheresse terrible dans toutes les Antilles. Les récoltes furent détruites ; on manqua de café et de sucre.

La Compagnie, formée en vue de l'exploitation du sel qui, depuis longtemps, agonisait, reprit vie en 1822, sous la direction éclairée du D^r Lurén et d'un négociant du nom de J. Bernier qui travaillèrent énergiquement à la fabrication du sel.

En cette année, S. M. le Roi de Suède permit aux hommes de couleur de participer à l'élection des membres du Conseil du Gouvernement : ce qu'ils n'avaient depuis longtemps cessé de réclamer par de nombreuses pétitions.

En ce moment, certains commerçants influents et plusieurs fonctionnaires subalternes se liguèrent contre le Gouverneur. Une plainte fut adressée au Roi, contre ce dernier, par un négociant du nom de Rôhl. On lui repro-

chait particulièrement d'autoriser l'entrée de navires corsaires dans le port de Gustavia, et de manifester, par là, sa grande hostilité envers les Américains. Le Gouverneur triompha de ses ennemis, et fit rappeler les fonctionnaires insubordonnés.



Vers la fin de 1823, l'île tomba de plus en plus. Même durant les mois d'hivernage, le mouvement commercial fut sans importance. Norderling, dans son rapport à son Gouvernement, propose d'alléger le budget des dépenses de la colonie ainsi qu'il suit : le traitement du gouverneur serait ramené de 7.000 piastres à 5.000 ; le crédit affecté au banquet d'anniversaire du roi serait diminué (c'était une coutume dont la population demandait le maintien avec insistance) ; le pasteur luthérien serait supprimé, les hommes de la garnison et les Suédois de l'île se contenteraient des services célébrés à bord des frégates suédoises ou au temple méthodiste.

Sous l'administration du gouverneur Norderling, le mariage civil fut favorisé entre catholiques. A cette époque, les prêtres catholiques n'étaient que de passage dans l'île et à intervalles souvent éloignés. Le Gouverneur, désirant éviter toute liaison en « concubinage », décida la création d'une commission « d'officiers » municipaux qu'il appela : « les capitaines de quartiers ». Ces officiers de l'état civil, après s'être rendu compte que les futurs époux avaient fait acte de présence à l'église, publiaient alors les bans du mariage civil. Cette formalité, une fois accomplie, ils étaient tenus de venir se jurer fidélité réciproque devant Son Excellence le Gouverneur, les parents et les témoins réunis. Le Gouverneur laissait aux mariés le droit de faire bénir leur union par le premier prêtre de passage dans l'île.

Norderling passait pour être le protecteur de la religion catholique à Saint-Barthélemy, et souhaitait que l'île

possédât un prêtre en permanence, qui serait, en même temps, un bon maître d'école. La population de la campagne, excessivement ignorante, en bénéficierait largement. L'école, patronnée par l'église méthodiste, donnait d'excellents résultats. A un examen qui eut lieu en 1824, le Gouverneur interrogea plusieurs centaines d'écoliers, tant noirs que mulâtres, et obtint d'eux des réponses très satisfaisantes.



En 1824, les revenus de la Colonie ne peuvent même suffire à son budget de dépenses. C'est à cette époque que la maison de commerce Bigard, tenue par une famille d'origine de couleur qui, de père en fils, s'était toujours montrée hostile au Gouvernement, continua contre Norderling ses machinations de toutes sortes.



La crise économique que l'île avait traversée depuis quelques années atteignit son maximum d'intensité en 1825. Le désespoir s'empara des commerçants, qui émigrèrent en grand nombre, avec leur famille, à l'île de Porto-Rico.

Les revenus continuent à ne plus suffire aux dépenses. Les fonctionnaires ne peuvent toucher leur traitement. La situation est des plus critiques, ainsi qu'il ressort au tableau suivant :

Dépenses :

Déficit à combler pour le 1 ^{er} trimestre	922 piastres
Traitements des fonctionnaires pour les 2 ^e et 3 ^e trimestres	4.799
Traitements pour le 4 ^e trimestre	3.022
Dépenses pour la garnison, la milice, etc.	260
Total	<u>8.953</u>

Recettes

Espèces au 9 novembre.....	1.034 piastres
Espèces au bureau des Douanes.....	641
Divers	40
	<hr/>
Total.....	1.715
	<hr/> <hr/>
Déficit.....	7.238



Après notification, aux habitants, des modifications apportées par S. M. le Roi de Suède dans la composition du Conseil colonial de Saint-Barthélemy, Norderling se retira dans la vie privée. Il mourut des suites d'un accident de cheval, survenu Sous-le-Fort, en 1828. Le canon de la batterie annonçait à la population qu'un incendie venait de se déclarer à Gustavia. L'ex-Gouverneur suivait, en ce moment, la route située en contrebas du fort Gustave III. Le cheval, effrayé, fit un écart brusque, et le malheureux cavalier, désarçonné, roula parmi des précipices. Quand on le ramassa, il avait le crâne fracassé. Il expira peu après à son domicile, au Public. M. Haasum, maire, prit l'intérim.

Le chiffre de la population n'était alors que de 4.016 habitants, dont : 1.723 blancs, 906 hommes de couleur libres et 1.387 esclaves. La population vivait de pêche et d'élevage. La culture du coton avait été abandonnée, à cause du bas prix de cette denrée sur les marchés. Norderling avait encouragé, dans l'île, la culture du raisin, et, à cet effet, avait commandé des ceps à l'île Madère. Il échoua à cause de la sécheresse et du peu de fertilité du sol.

En 1826, le mouvement commercial reprend. En 1827, on peut voir, dans le port, de nombreux navires de fort tonnage, venant y débarquer les produits de l'Amérique

du Nord. Une fois de plus, le Trésor, toutes dettes payées, put envoyer à la Mère-Patrie un surplus appréciable de revenus.

En 1828, la situation est encore brillante. De nombreux tributs sont envoyés à la Suède. Cette année, l'amiral français Bergeret, commandant l'escadre des Antilles, accusa le Gouverneur de l'île de Saint-Barthélemy d'avoir accordé libre pratique à un bateau pirate, d'avoir toléré la vente des marchandises que ce bateau avait confisquées au large. Le gouverneur *ad interim* Haasum se défendit avec succès de cette accusation.

L'attention du Gouvernement, à cette époque, fut attirée par la haine qui existait — et qui prenait des proportions de plus en plus amples — entre les blancs de l'île et la population de couleur. Des rixes sanglantes s'ensuivaient sous les prétextes les plus futiles. Le blanc, pétri de préjugés, ne frayait nullement avec le reste de la population.



En 1829-1830, la situation continue à être bonne, quoiqu'inférieure à celle de l'année 1828.

Au début de 1831, les Colonies anglaises étant de nouveau ouvertes au commerce américain, un coup terrible fut porté au commerce de Saint-Barthélemy. Plusieurs négociants étrangers à Saint-Barthélemy durent abandonner l'île.

En avril 1831, Haasum obtint un congé pour la Suède. Morsing, qui exerçait, concurremment avec Haasum, les fonctions de gouverneur, occupa seul maintenant ce poste. Haasum retourne à Saint-Barthélemy vers la fin de 1833. Morsing, autorisé à rentrer, lui remit le pouvoir. Il est, à présent, gouverneur titulaire. Carl Ulrich est nommé au Secrétariat du Gouvernement.

En 1831, le pasteur Carlson ouvrit une école de garçons à Gustavia. Cette école comprenait 2 classes. Dans la pre-

mière étaient enseignées — concurremment avec l'histoire de la Suède et la grammaire anglaise — l'histoire sainte, l'arithmétique et la géographie. L'enseignement dans la 2^e classe comprenait les branches suivantes : le français, le catéchisme, la géométrie, la géographie et l'histoire générales, le suédois, l'algèbre et le latin.

Les frais d'entretien de cette école étaient couverts par des souscripteurs libres, les rétributions scolaires, une subvention annuelle accordée par S. M. le Roi de Suède, s'élevant à la somme de 100 piastres.

Le pasteur Carlson ouvrit également une école de filles où 12 de ces dernières pouvaient être admises. Il critiqua l'école méthodiste, dont les maîtresses « ne possédaient point les principes pédagogiques nécessaires pour une action intelligente et morale efficace ». Elles n'étaient, d'après sa propre expression, que des « vieilles femmes du marché ».



En 1834, Haasum annonça, dans une lettre à un ami, que le commerce ne montre pas beaucoup de signes de vie. La misère « à la main de fer » se répandit sur l'île. De nombreuses personnes furent réduites à la mendicité. Le Gouverneur, pour faire face aux dépenses de son administration, dut, à maintes reprises, tirer sur le crédit déposé à la Banque de Londres par le Roi de Suède, comme subvention à la colonie. Le chiffre de la population était descendu à 3.720 habitants, dont 2.080 à Gustavia et 1.640 à la campagne.

Les années 1835-1836 n'offrent guère d'intérêt, sinon que le commerce continue à périliter.



Le 2 août 1837, un terrible ouragan, plus furieux que les précédents, s'abat sur Saint-Barthélemy. Deux cents

maisons furent complètement détruites ; plus d'une centaine, sérieusement endommagées. Quarante personnes perdirent la vie ; une trentaine environ furent blessées. Parmi les édifices de la Couronne, l'hôtel du Gouvernement avait particulièrement souffert. Le Gouverneur et sa famille, pour échapper au danger, durent s'enfuir et faillirent perdre la vie. L'église catholique, ainsi que le temple suédois, furent également endommagés. L'ouragan se fit moins sentir en général à la campagne.

Des secours en argent affluèrent des colonies voisines. Une somme de 100 livres sterling fut envoyée par Sa Majesté au Gouverneur, pour être distribuée aux sinistrés. Immédiatement, on procéda aux réparations nécessaires. Les édifices tombés furent réédifiés. Pendant les années 1837-1838-1839, le commerce sembla reflourir. Pendant l'année 1839, le port de Gustavia reçut 59 navires suédois, 52 américains, 251 anglais, 33 français, 7 danois, 8 espagnols, 54 hollandais et 1 de Colombie.



En 1840, la fièvre maligne intermittente enleva de 300 à 400 personnes dans l'année. La plupart des fonctionnaires de Sa Majesté en furent atteints. Le percepteur Plagmann et Lyon, commandant de la batterie, perdirent leur femme. Abott, chef de la douane, et sa femme furent emportés. Les deux médecins de l'île : Lurën et Mason avaient été atteints.

La population de l'île tomba à 2.535 personnes. L'épidémie causa une réelle stagnation dans les affaires. Une grande misère se fit sentir. La récolte du sel ne fut que de 3.000 barils environ. En 1841, l'état sanitaire de l'île s'améliora, mais, de nouveau, l'épidémie précitée fit sa réapparition. Le gouverneur Haasum rentra alors en congé de convalescence en Suède, et retourna à Saint-Barthélemy vers la fin de 1842.

En 1843, un terrible tremblement de terre ébranla les Antilles. L'Ile de Saint-Barthélemy n'en souffrit pas beaucoup, mais à la Guadeloupe on compta les victimes par milliers.



En 1844, le Gouverneur est autorisé à rentrer en Suède, et est remplacé par Ulrich. A cette époque, un prêtre catholique fut définitivement désigné pour desservir les paroisses de l'Ile. Jusqu'à cette époque, le curé de Saint-Martin était chargé seulement de faire des tournées à Saint-Barthélemy.

Dès l'année 1818, le Roi de Suède avait proposé la vente de la colonie si une occasion avantageuse s'offrait.

En 1844-45, aux séances de la Diète, la question revint sur le tapis, mais sans résultat. Le Roi fit ressortir que tous les secours alloués à l'Ile étaient prélevés sur sa cassette personnelle qui, à la vérité, ne pouvait plus supporter de telles charges. Il proposa donc que l'Ile fût incorporée à l'Etat suédois, dont elle avait été détachée uniquement pour lui permettre de se relever en bénéficiant d'une réglementation spéciale privilégiée.

Le vœu du Roi fut accepté, et, désormais, c'était à la Diète de secourir la pauvre petite colonie. A ce sujet, le Trésor royal ouvrit à Saint-Barthélemy un crédit à Londres. Ce crédit, qui avait été d'abord de 300 livres sterlings, monta par la suite à 1.000, puis à 12.000 livres sterlings.

Traitement des fonctionnaires

Le Gouverneur.....	2.500	gourdes	espagnoles
plus.....	300	—	—
pour frais de représentation.			
		<hr/>	
Total (à reporter).....	2.800	—	—

Report.....	2.800	gourdes espagnoles	
Le président de la Cour.....	1.000	—	—
Le secrétaire du gouverneur ..	400	—	—
Les fonctions de notaire du Conseil et de notaire public étaient remplies par un ma- gistrat de la Cour, pour la somme de.....	448	—	—
Le docteur-médecin.....	200	—	—
Le percepteur (collector).....	700	—	—
Le comptable de la Couronne.	250	—	—
L'agent du fisc.....	300	—	—
L'huissier.....	200	—	—
L'agent des Contributions.....	200	—	—
Le planton de l'hôtel du Gouv ^t .	60	—	—
Ingénieur, maître de port, etc.	0	—	—
En tout.....	6.558	—	—

En 1845, la situation des gens de la campagne apparaît meilleure. La culture de l'igname — qui remplace, aux Antilles, celle de la pomme de terre — prit une grande extension. Une grande quantité de cette racine fut exportée à Antigues et dans les autres colonies anglaises.

Gustavia, cependant, semble péricliter. Le gouverneur Haasum, qui retourna à Saint-Barthélemy en novembre, à l'aspect morne de la ville, put se rendre compte de la baisse des affaires. Plusieurs grandes maisons, tombant de vétusté et présentant du danger pour les constructions voisines, à l'époque de l'hivernage, furent démolies. Bien tôt, les cactus envahirent les emplacements et les cours de ces maisons qui ne furent jamais réédifiées.

Les rapports à Sa Majesté, en 1846 et en 1847, mentionnent l'émancipation croissante des esclaves à Saint-Barthélemy. La Diète suédoise avait alloué une certaine somme en vue de cette émancipation. Le montant intégral n'en fut point versé aussitôt : ce qui mécontenta à la fois maîtres et esclaves. Naturellement, le désir de ces derniers

était de jouir de la liberté le plus tôt possible, et les maîtres craignaient que le Gouverneur, en raison de la condition de fortune de certains d'entre eux, ne les obligeât à vendre leurs esclaves à bon marché, et n'en fit, par conséquent, une règle pour l'émancipation des autres.

Un comité estimatif fut nommé avec, pour président, le commissaire-priseur, P. Ekermann. Le Comité agit avec diligence, et en 1846, 241 esclaves étaient déjà émancipés pour la somme de 29.991 gourdes espagnoles. Durant l'année 1847, les 282 autres furent libérés contre la somme de 24.699 gourdes espagnoles.

Le 9 octobre 1847 fut proclamée solennellement, à Saint-Barthélemy, l'abolition de l'esclavage. Les bénéficiaires de cette mesure adressèrent un manifeste à Sa Majesté royale, ainsi qu'au peuple suédois, dans lequel ils leur exprimaient les plus vifs remerciements pour l'acte de clémence et de générosité qui avait brisé leurs chaînes.

En 1847, la population de l'île, y compris les 523 émancipés, était de 2.683 habitants, dont 1.505 à la campagne et 1.178 à Gustavia.

La garnison, en cette même année, comprenait 1 caporal, 2 vice-caporaux et 18 hommes placés sous les ordres du capitaine Lyon.

Dans toutes les Antilles commença à se faire sentir un malaise commercial, et les gages des travailleurs baissèrent de 50 %. En outre, une grande effervescence régnait partout. La race noire, pour se venger de ses oppresseurs blancs, eut recours aux meurtres et aux rapines. Contrairement à Saint-Barthélemy où fut créée une caisse de secours pour les esclaves incapables de travailler, dans les colonies danoises, les vieux émancipés furent laissés à la charge de leurs maîtres.

En 1850, une sécheresse épouvantable sévit dans l'île. L'eau était si rare que, même à prix d'argent, on n'en pouvait trouver. A la campagne, ni eau ni herbe pour les animaux que l'on essayait de nourrir avec des cactus.

Après quelques ondées bienfaisantes qui firent renaître l'espoir des habitants, un ouragan terrible s'abattit sur le pays. Les maisons et les routes furent détruites, de nombreux bateaux jetés à la côte ; mais, contrairement à ce qui se passa en 1837, on n'eut à déplorer aucune victime.

En 1851, une nouvelle confession religieuse fut établie à Saint-Barthélemy par le Gouverneur : celle des Anglicans.

La même année, une école, spécialement consacrée à l'instruction du « bas peuple », fut créée, et le maître, payé sur la caisse des émancipés.

L'Eglise catholique, qui renfermait dans son sein les trois quarts de la population, était placée sous la direction de l'évêque de la Guadeloupe, qui visitait fréquemment l'île.

Le 2 mars 1852, un violent incendie éclata à Gustavia, sans qu'il fut possible d'en arrêter les ravages. Toute la partie sud-ouest de la ville fut rapidement transformée en un « océan de flammes ». Les maisons couvertes de bardeaux (essentes) furent un aliment à l'incendie. Cent trente-cinq maisons furent réduites en cendres, et de 4 à 500 personnes se trouvèrent sans abri. Les dégâts furent évalués à 80.000 gourdes espagnoles.

La misère était à son comble. Le Gouverneur ne disposait d'aucun moyen pour venir en aide aux sinistrés. Ceux-ci furent néanmoins secourus par leurs compatriotes et par des souscriptions faites dans les îles voisines. Une commission fut nommée pour distribuer journellement de l'argent et des vivres. Des secours parvinrent même de Londres et de New-York, et un emprunt fut consenti par la Métropole.

Le gouverneur Haasum obtint un nouveau congé en avril 1853. Ulrich le remplaça jusqu'en novembre 1854.



En 1853, la culture du coton fut supplantée par celle de l'ananas, qui devint le principal article d'exportation du

pays. En 1855, Saint-Barthélemy exporta de ces fruits pour une valeur de 9.227 gourdes espagnoles.

Exportations en 1855 : 39.718 douzaines d'ananas ; 1.946 régimes de bananes, 339 barils d'ignames ; 40 barils de pistaches ; 39 douzaines 1/2 de giraumons ; 3.863 cha-peaux de paille ; 2.660 paquets de cigares ; 1.195 livres de coton ; 1.422 peaux de cabris ; 5 chevaux ; 78 bêtes à cornes ; 575 moutons ; 60 cabris ; 376 porcs ; 83 dindons ; 29 douzaines de poules. La valeur de ces exportations fut évaluée à la somme de 17.254 gourdes espagnoles.

En 1857, la population de l'île était de 2.910 habitants.

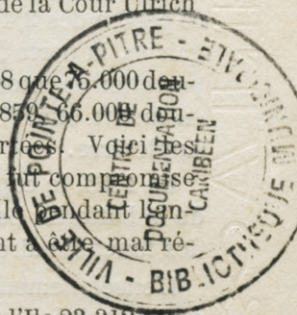
En 1858, Haasum prit un nouveau congé, et ne revint plus. Le Roi décida alors que le président de la Cour Ulrich remplirait les fonctions de gouverneur.

La culture d'ananas fut si intensive en 1858 que 26.000 douzaines de ces fruits furent exportées. En 1859, 66.000 douzaines d'ananas seulement furent exportées. Voici les causes de cette diminution : 1° la récolte fut compromise par la sécheresse intense qui sévit dans l'île pendant l'année ; 2° les ananas du pays commençaient à être mal réputés sur les marchés américains.

En 1858, le Trésor de Sa Majesté accorda à l'île 23.312 couronnes ; en 1859 : 21.684 couronnes ; en 1860 : 38.779 couronnes. Par la suite, cette subvention oscilla entre 20.000 et 25.000 couronnes.

En 1860, le tableau de la population se présente comme suit : à Gustavia : 340 hommes et 643 femmes, soit 983 habitants ; à la campagne : 855 hommes et 964 femmes, soit 1.819 habitants ; total : 1.195 hommes et 1.607 femmes, 2.802 habitants.

La grande différence existant entre les chiffres de la population masculine et féminine à Gustavia avait pour cause l'émigration des jeunes gens dans les colonies voisines, afin de gagner plus facilement leur vie.



Les deux principaux négociants de l'île : Dinzey et Delisle, moururent en 1861. L'Eglise catholique perdit en Delisle l'un de ses plus fervents protecteurs.

En 1861, Netherwood, gentilhomme du Trésor royal, débarqua à Saint-Barthélemy pour y remplir les fonctions de notaire et de comptable de Sa Majesté.

La culture de l'ananas fut alors supplantée par celle du coton. Cette denrée, par suite de la guerre civile des Etats-Unis, avait acquis une hausse appréciable sur les marchés. En 1865, une baisse subite survint. Les exportateurs de l'île qui, non seulement avaient acheté toute la récolte de coton du pays, mais qui s'étaient approvisionnés en outre dans les colonies voisines, durent livrer leur coton et perdre des $\frac{3}{4}$ aux $\frac{4}{5}$ de sa valeur. Sur une seule cargaison, la perte fut évaluée à plus de 10.000 dollars. L'exportation de coton continua cependant : en 1866, 5.604 livres en furent expédiées aux Etats-Unis, et 120.579 livres en Angleterre.

En 1865, le capitaine Malander est nommé commandant de la batterie. Le D^r Goës est le médecin de l'île. Le doyen des fonctionnaires B. A. Riddirhyerta mourut en 1865.

L'enseignement public avait été trop délaissé. Quelques écoles privées, ainsi qu'il a été mentionné plus haut, avaient bien été créées, mais ne fonctionnaient point d'une façon permanente. Durant les trois dernières années, trois maîtresses congréganistes, venues de la Guadeloupe, avaient dirigé un établissement scolaire, mais elles étaient parties maintenant. La population végétait dans la plus complète ignorance ; un vingtième seulement des habitants de la campagne savait lire.

Le gouverneur Ulrich, pour remédier à cet état de choses, proposa qu'un professeur suédois diplômé fut nommé par la Métropole pour diriger l'Enseignement public dans la Colonie. Il aurait sous sa direction le personnel enseignant des écoles catholiques, anglicane et méthodiste. Le but du Gouverneur était de faire avancer l'île dans la voie de

la civilisation, et d'affermir les sympathies de la population pour la Mère-Patrie.

Le Gouvernement de Sa Majesté accepta la proposition de Ulrich. Il décréta qu'un crédit annuel de 400 gourdes espagnoles serait alloué à la Colonie, à l'effet de « développer l'instruction parmi le peuple ». La nouvelle école serait neutre, afin de pouvoir attirer dans son sein tous les enfants indistinctement, quelles que fussent les opinions confessionnelles de leurs parents. (Il y avait alors à Saint-Barthélemy 2.032 catholiques, 133 méthodistes, 211 anglicans, 14 luthériens). Falt, docteur en philosophie, dirigea l'école jusqu'en 1870, époque à laquelle il dut regagner la Suède pour cause de maladie. Il fut remplacé par Berge-rentz qui laissa le pays en 1875. Les résultats de la nouvelle école furent appréciables, et devinrent plus sensibles par la suite, quand un méthodiste, excellent pédagogue, et très au courant des choses de la Colonie fut placé à la tête de l'établissement scolaire.



En 1867, le 29 novembre, un ouragan, comparable à celui de 1837, s'acharna sur l'île. Toutes les récoltes furent détruites, 55 maisons, dont 22 à la campagne et 33 à Gustavia, furent complètement anéanties, et plus de 60 autres sérieusement endommagées. En novembre et décembre de la même année, l'île fut ébranlée par des tremblements de terre.

Le gouverneur C. Ulrich meurt subitement le 11 août 1868. Son successeur, B. Ulrich, arrive à Saint-Barthélemy la même année.

En 1869, l'exportation du coton fut de 41.160 livres, et 4.000 barils de sel furent vendus à l'étranger.

En 1872, 243 navires et 314 boats jetèrent l'ancre dans le port de Gustavia.

Le chiffre de la population était tombé à 2.390 personnes.

En 1873, les Inspecteurs de l'Etat attirent l'attention de la Diète sur la décadence de l'Ile de Saint-Barthélemy.

La récolte du coton, qui avait été en 1870 de 48.000 livres, et en 1871 de 30.000 livres, ne fut que de 5.000 livres en 1872. L'exploitation du sel avait pris fin. En 1862, 5.954 douzaines de chapeaux de paille et 41.167 douzaines d'ananas avaient été expédiées à l'Etranger ; en 1873, 312 douzaines de chacun de ces articles avaient pu être exportées.

En 1874, B. Ulrich rentre en congé en Suède et est remplacé par le secrétaire du Gouvernement C. Rosen.

Le 12 septembre 1876, un nouveau cyclone s'abat sur l'Ile. A Gustavia, 41 maisons sont complètement détruites ; 178 autres endommagées ; à la campagne, 52 maisons sont emportées, 150 autres endommagées. Il n'y eut pas à déplorer de morts, mais le chiffre des pertes fut évalué à 17.975 gourdes espagnoles. Grâce à l'énergie de la population, dès le début de 1877, toute trace du cyclone avait déjà disparu.

Exportations en 1876 : 900 vaches et veaux ; 3.100 douzaines d'ananas ; 2.400 douzaines de chapeaux de paille ; 3.900 barils de fumier ; 19.000 livres de coton ; une grande quantité de volailles et d'œufs.

En 1876, M. Nisbith fut envoyé en mission d'inspection à Saint-Barthélemy. Un rapport devait suivre, qui indiquerait tous les moyens à employer pour le relèvement de l'Ile. La relation de son voyage est datée du 27 décembre 1876, et renferme beaucoup de passages intéressants.

« Les causes déjà connues de la splendeur passée de Saint-Barthélemy ont disparu. Cette splendeur, d'ailleurs, était toute factice et devait nécessairement prendre fin. L'Ile n'est plus, comme autrefois, le centre du commerce transitaire, les colonies des Antilles entretenant des relations d'affaires avec leur Métropole respective. Les avantages du transit ont également diminué pour l'île de Saint-Thomas, quoique cette île, par sa position géogra-

prique, soit le rendez-vous de tous les navires à vapeur faisant le trafic des Indes occidentales. »

Nisbith fait également ressortir que l'importation du bois et du fer de la Métropole dans les Antilles ne peut dédommager les exportations de leurs frais. Saint-Barthélemy ne pouvait donc tirer profit que de la situation avantageuse de son port, de l'exploitation de ses salines et de ses mines, ainsi que de la culture intelligente de son sol.

De nombreux habitants, dans une pétition au Gouvernement, avaient demandé la création de docks à Gustavia. Nisbith ne fut pas de cette opinion, Saint-Thomas et la Martinique possédant déjà de pareils établissements dans leurs ports. Nisbith fit ressortir qu'il ne serait point pratique, en outre, de remettre les salines en état, attendu que le sel de Saint-Christophe et de Saint-Martin abondait sur les marchés.

En 1868, du plomb avait été découvert dans la mine de l'Orient, et une compagnie fut formée, en 1875, pour l'exploitation du minerai, mais jusqu'ici aucun travail sérieux n'avait été effectué à cet effet. Cependant, des personnes compétentes en la matière avaient analysé le minerai et l'avaient trouvé bon. Nisbith estime que l'exploitation de cette mine pourrait être avantageuse.

La source la plus importante du profit était, sans nul doute, l'agriculture et l'élevage : 1.000 hectares de terre pouvant être cultivés, 1.000 autres transformés en pâturages.

La population de la campagne, qui était de 1.581 habitants à la fin de 1875, vivait de pêche, d'élevage, de la culture des ananas et du coton, ainsi que de la confection des chapeaux de paille. Mais cette population était privée des conseils nécessaires et d'une direction intelligente.

Les habitants de Gustavia, au nombre de 793 à la fin de 1875, étaient en quelque sorte plus malheureux que ceux de la campagne. Comment faisaient-ils pour vivre ? C'était une énigme pour tout le monde.

Nisbith préconise la culture du tabac.

De nouveau, en 1868, la Diète, dans une adresse au Roi, insistait pour que celui-ci essayât de se débarrasser de Saint-Barthélemy, cette colonie n'étant, pour le Département des Finances, qu'une source de dépenses, à la condition, cependant, que la cession de l'Île ne serait faite que dans des conditions dignes de la Métropole suédoise. Des négociations furent entamées dans ce sens, en 1868 et en 1870, avec les Etats-Unis et, en 1869, avec l'Italie, et demeurèrent sans résultats. Les pourparlers avec la France, en 1876, furent couronnés de succès. Un traité fut signé le 10 août, par la Suède et la France. Par ce traité, celle-ci s'engageait à faire de Saint-Barthélemy une de ses possessions, si toutefois la population se décidait à opter pour la nationalité française. 351 habitants notables votèrent dans ce sens ; un seul vota contre (ce dernier s'appelait Wellington Sicard).

Des conditions du transfert furent fixées par traité à Paris, le 31 octobre 1877. Ce traité fut approuvé par le Parlement français et la Diète suédoise, en août 1878. La France s'engageait à payer à la Suède 320.000 francs pour indemnités et pensions aux fonctionnaires suédois de tous rangs ; de plus, une somme de 80.000 francs était comptée à la Suède pour prix de la rétrocession. Ce montant devait être employé à la création d'un hôpital ou de tout autre établissement de charité. Les Suédois domiciliés dans l'Île, après la rétrocession, pouvaient, sans être inquiétés, conserver leur nationalité.

Le 16 mars 1878, le drapeau suédois flotta sur Saint-Barthélemy pour la dernière fois. Ce même jour, le Gouverneur de la Guadeloupe, qu'avait accompagné une escadre française débarqua à Gustavia et prit possession de Saint-Barthélemy au nom de la France.

« C'est ainsi qu'après une union d'environ un siècle avec la Suède, la petite colonie retourna à la France sa patrie d'origine. »

(Extrait du dernier rapport du gouverneur Ulrich en date du 20 mars 1878.)

« Beaucoup d'habitants n'optèrent point pour la Suède, par pusillanimité, craignant qu'en manifestant leur opinion ils ne fussent inquiétés sous le nouveau régime. Les femmes qui composaient alors la grande majorité de la population ne cessaient de répéter : « Quel dommage que le vote, dans cette circonstance, ne nous soit point accordé ! »

Entre temps, un programme pour la cérémonie de rétrocession avait été dressé par le gouverneur de la Guadeloupe, de concert avec celui de Saint-Barthélemy, et la dépêche annonçant la ratification du traité par le Parlement français était incessamment attendue. La corvette suédoise *La Vanadis* avait été désignée pour assister aux fêtes de la rétrocession, afin d'ajouter de la grâce à cette cérémonie. Elle devait ensuite conduire le gouverneur et sa famille à l'île de Saint-Thomas.

La corvette jeta l'ancre dans le port de Gustavia un peu avant la Noël, la rétrocession étant devenue « un fait accompli », et il semblait que, dans l'île, on en attendait le dénouement avec impatience. La dépêche attendue arriva à la Guadeloupe le 11 mars 1878, et stipulait que la rétrocession devait avoir lieu sans délai.

La Victoire, battant pavillon de l'amiral français, jeta l'ancre à Gustavia, le matin du 16, à la pointe du jour, et d'un feu de salve au lever du soleil, saluant le fort, pendant que le drapeau suédois était hissé au haut du grand mât. Le port présentait, en ce moment, un aspect des plus animés et des plus grandioses quand les vaisseaux de guerre français, entourés des bateaux venus des îles voisines, pour la circonstance, apparurent aux yeux, tout pavoisés aux couleurs françaises, au-dessus desquelles flottait, sur le port et pour un court instant seulement, le drapeau suédois.

A huit heures, le gouverneur et l'amiral débarquèrent, accompagnés de leur état-major et salués par le feu incessant de la batterie et des frégates ancrées dans le port. Plusieurs diplomates, arrivés de la Guadeloupe, les com-

mandants et les officiers des vaisseaux de guerre, ainsi qu'une députation du Conseil municipal, s'étaient rendus sur les quais, à l'effet de souhaiter la bienvenue « aux étrangers ». Une double haie, formée de soldats français et suédois, s'étendait du Woharf à l'hôtel du Gouvernement et contenait la foule pressée et frémissante qui s'écrasait de chaque côté.

Le cortège s'arrêta aux premières marches de l'escalier conduisant à la salle du Conseil. Là, il fut reçu par le gouverneur suédois, venu à sa rencontre, et qui souhaita la bienvenue à son collègue français ; après quoi, le cortège pénétra dans la salle du Conseil, aménagée en vue de la cérémonie qui allait s'y dérouler.

Ici se produisit un incident non prévu dans le programme : le gouverneur Couturier, dans son discours, parla en termes très élogieux de la réglementation suédoise appliquée par le gouverneur Ulrich. Son discours terminé, le Représentant de la France donna l'accolade au gouverneur suédois et attacha, sur la poitrine de celui-ci, la croix de la Légion d'Honneur. (Par la suite, le gouverneur Couturier fut récompensé de son acte de courtoisie, et reçut la décoration d'un ordre suédois.)

Les journaux de la Guadeloupe, d'où nous avons tiré ces informations, affirment que le gouverneur Ulrich fut profondément touché de cette marque de distinction, d'autant plus qu'il n'était point autorisé, en sa qualité de gouverneur, de gratifier immédiatement son collègue français d'une semblable faveur.

Ulrich remercia chaleureusement le gouverneur Couturier de cette marque d'honneur faite au représentant de la Suède, et, après les présentations d'usage, le cortège se réunit autour de la table du Conseil. C'est alors que fut signé le document qui déclarait la rétrocession de Saint-Barthélemy à la France. A cette minute exacte et sur un signal, le drapeau suédois fut amené lentement, solennellement du mât de la batterie sur lequel il avait flotté près

d'un siècle, et était aussitôt remplacé par le drapeau français, salué par une salve tirée à la fois par les canons de la batterie, ceux de *La Victoire* et de *La Vanadis*.

Au même moment, sur *La Victoire*, on remarqua un grand pavoisement et une manœuvre des voiles. Les drapeaux suédois furent ensuite amenés de tous les édifices publics, pour faire place aux couleurs tricolores. Les musiques des navires de guerre jouaient alternativement, autour de l'hôtel du Gouvernement, l'hymne national suédois et *La Marseillaise*. Mais au-dessus des accords des instruments, des cris et des gémissements se faisaient entendre dans la foule. Une tristesse des plus poignantes se manifesta parmi cette foule quand la croix d'or, imprimée sur le drapeau suédois, disparut aux regards. Plus d'un assistant s'élança alors pour presser une dernière fois sur son cœur et toucher de ses lèvres son drapeau bien-aimé aux couleurs bleu et jaune.

Non, nul n'a pu assister à cette scène déchirante sans en avoir été douloureusement ému. On entendit plusieurs français répéter qu'ils s'étaient imaginés, en se rapportant au résultat du vote, que la rétrocession se serait accomplie au milieu de la joie générale, mais que, contrairement à leurs prévisions, ils avaient assisté au nouveau drame d'une Alsace-Lorraine en miniature, arrachée à la Mère-Patrie.

L'évêque et le clergé débarquèrent et se rendirent à l'église catholique où ils furent rejoints, peu après, par les dignitaires ayant pris part à la cérémonie de la rétrocession, afin d'assister à un *Te Deum* et entendre un discours où Sa Grandeur Monseigneur fit alternativement l'éloge de l'Eglise et du Gouvernement suédois, ainsi que de ses représentants que Sa Grandeur espérait bientôt voir embrasser la foi catholique, la seule pouvant conduire au salut, d'autant plus qu'ils avaient déjà largement contribué à la propagation de cette foi à Saint-Barthélemy.

Les proclamations du roi Oscar II et du président de la

République française furent publiées à son de caisse et affichées sur la façade des meilleures maisons de la ville. La première contenait des remerciements pour la loyale fidélité des sujets de l'Île à Sa Majesté, et les déliait de la domination suédoise. La seconde renfermait la promesse du Gouvernement français, disant que tous les efforts tendraient au bien et à la prospérité de l'Île.

« Nous n'osons plus croire que vous oublierez le Gouvernement tout paternel auquel nous succédons, mais nous ferons en sorte que vous n'ayez pas à le regretter. » (Cette promesse a-t-elle été tenue ?)

On annonça que la Suède abandonnait la somme de 80.000 francs dans le but de créer une institution charitable à Saint-Barthélemy. Les conditions du traité à Paris stipulaient que la France s'engageait à indemniser les fonctionnaires suédois en service dans l'Île, et une somme de 320.000 francs fut allouée à cet effet. La France donnait aussi à la Suède une somme 80.000 francs en échange de l'Île. De plus, les Suédois domiciliés dans le pays pouvaient conserver leur nationalité sans être inquiétés.

La partie officielle prit fin. Le gouverneur français élut domicile à l'hôtel du Gouvernement, mais, avec beaucoup de tact et de délicatesse, pria son collègue Ulrich de le considérer comme un hôte, tant que le dernier représentant suédois et sa famille seraient dans l'Île.

Un banquet auquel assistaient 70 convives fut offert, le soir, par le gouverneur suédois. Cette journée mémorable fut clozée par des tirs de feux d'artifice, effectués sur le bateau-amiral. La journée du lendemain fut consacrée à des réjouissances publiques. Un déjeuner eut lieu à bord du vaisseau-amiral pour les notables de l'Île, et, le soir, un grand banquet fut offert par le gouverneur Couturier en l'honneur du gouverneur Ulrich et de sa famille. A ce banquet assistaient également l'évêque et son clergé, les commandants et officiers des navires de guerre mouillés dans le port. De nombreux discours furent prononcés,

dans lesquels l'avenir du pays était peint sous les couleurs les plus brillantes. On y fit aussi l'éloge de la Suède et de son administration.

Les réjouissances de ce jour prirent fin par une illumination générale et des tirs de feux d'artifice.

Le lendemain, les autorités françaises partirent pour la Guadeloupe, et l'administration de l'Ile fut provisoirement confiée à un juge de paix.

Le rôle de la Suède était terminé à Saint-Barthélemy. Dans l'après-midi du 21 mars 1878, *Le Vanadis* quittait le port de Gustavia, à 5 heures, à destination de Saint-Thomas.



Fritille Guyane

